

droits, aux zones franches, aux subventions et à la surcapacité potentielle.

Les problèmes de surcapacité et le défi posé par les nouveaux producteurs sont causés par des forces qui n'avaient pas été prévues il y a vingt-deux ans. Le Pacte ne visait pas à régler ces problèmes et il n'est pas à blâmer pour les tensions entre le Canada et les États-Unis. Ces tensions viennent plutôt largement des mesures que chacun a prises pour tenter d'attirer les investissements étrangers. Ce sont ces questions qui devaient être discutées.

Le 3 octobre, les deux gouvernements ont accepté de laisser intact le Pacte de l'automobile. Mais pour améliorer leurs échanges, ils ont convenu d'un certain nombre de dispositions touchant l'industrie automobile. Ils ont accepté d'éliminer, sur une période de dix ans, tous les droits frappant les produits automobiles. Ainsi, les producteurs étrangers qui ont investi au Canada et aux États-Unis pourront rationaliser leurs structures de production et s'approvisionner en pièces partout en Amérique du Nord. Les fabricants canadiens de pièces bénéficieront ainsi d'un meilleur accès au marché américain.

Ils ont en outre convenu que tous les véhicules vendus dans le cadre de l'accord de libre-échange seront assujettis à une règle d'origine spéciale. En vertu du Pacte, les producteurs admissibles peuvent, aussi longtemps qu'ils maintiennent leurs niveaux minimaux de production, importer en franchise au Canada des véhicules et des pièces de partout dans le monde. Mais dans le cadre de l'accord de libre-échange, 50 % des coûts directs de production d'un véhicule devront avoir été engagés au Canada ou aux États-Unis pour qu'il soit admissible au traitement en franchise. Selon les règles actuellement appliquées aux exportations dans le cadre du Pacte, les frais généraux et les autres coûts indirects sont englobés dans l'exigence selon laquelle 50 % des coûts liés au prix facturé doivent avoir été engagés au Canada ou aux États-Unis. La nouvelle règle équivaut à une prescription de 70 % de contenu national selon l'ancienne formule. Pour satisfaire à cette exigence, les usines de montage devront acheter davantage de pièces en Amérique du Nord, ce qui offrira de nouveaux débouchés à nos fabricants de pièces.